

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'ARIEGE **ARRONDISSEMENT DE PAMIEERS**

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE
DE LA COMMUNE DE SAINT QUENTIN LA TOUR

ARRETE

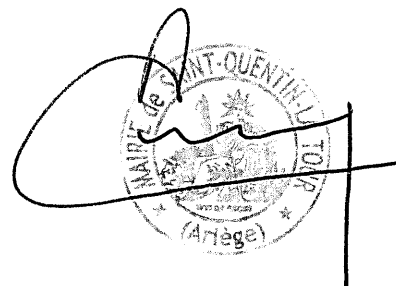
Délibération sur le compte de gestion - SAINT QUENTIN LA TOUR 2023

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, y compris la journée complémentaire ;
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;
- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2023, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Fait à ST QUENTIN LA TOUR le 10 avril 2024
Le Maire, Alain TOMEO



Date de transmission de l'acte: 12/04/2024
Date de réception de l'AR: 12/04/2024
009-210902748-BF_003_2024-BF
A G E D I

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'ARIEGE **ARRONDISSEMENT DE PAMIERS**

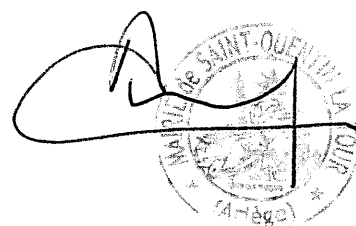
EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE
DE LA COMMUNE DE SAINT QUENTIN LA TOUR

ARRETE

Délibération pour l'affectation du résultat de fonctionnement - SAINT QUENTIN LA TOUR 2023

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - dépense 002)	0,00
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - recette 002)	37 115,40
Virement à la section d'investissement (pour mémoire - 021)	28 321,62
RESULTAT DE L'EXERCICE EN FONCTIONNEMENT : EXCEDENT	29 983,60
Résultat de fonctionnement cumulé (avec antérieur reporté) au 31/12/2023	67 099,00
A. EXCEDENT AU 31/12/2023	67 099,00
Affectation obligatoire à l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	0,00
Déficit résiduel à reporter à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. - 1068	0,00
Solde disponible affecté comme suit :	
affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0,00
affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - recette 002)	67 099,00
B. DEFICIT AU 31/12/2023	0,00
Déficit résiduel à reporter - dépense 002	0,00

Fait à ST QUENTIN LA TOUR le 10 avril 2024
Le Maire, Alain TOMEIO



Date de transmission de l'acte: 12/04/2024
Date de réception de l'AR: 12/04/2024
009-210902748-BF_004_2024-BF
A G E I